

COMPTE-RENDU de la course du 30e anniversaire de la société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâtelaises, les 26 et 27 mai 1956.

=====

Le 26 mai 1956, par un temps splendide, les 38 heureux participants (36 membres actifs et 2 invités), prennent place dans les confortables cars de la maison Fischer. A l'heure prévue, les cars quittent la place de la gare, à Neuchâtel, et prennent la route du Littoral où nous cueillons à Auvernier, Areuse, Bevaix et St. Aubin nos collègues de ces localités. Avant la montée d'Essertines, les cars s'arrêtent pour permettre la distribution de la subsistance intermédiaire, en l'espèce un sandwich bien tassé. Chacun apprécie cette attention du comité auquel on décerne immédiatement la mention de "bonne mère de famille".

Ainsi lestés, nous poursuivons le voyage sur Lausanne où, à l'heure convenue, nous sommes reçus dans un local un peu exigu des services industriels de la capitale vaudoise.

M. Cosandey, chef de la comptabilité des services industriels, fait un exposé forcément abrégé sur le système de la comptabilité à cartes perforées. Les chiffres articulés par M. Cosandey au sujet du nombre de factures établies chaque mois ainsi que pour les montants facturés et le nombre de combinaisons possibles sont impressionnants et donnent la mesure de la rationalisation du travail que peut permettre l'utilisation de ces machines ultra-modernes.

Par groupes, nous pénétrons dans les locaux où cliquettent les trieuses, chiffreuses et autres machines électroniques dont le mystérieux travail se fait à une vitesse étonnante.

En hôte avisé et respectueux des traditions, M. Cosandey fait terminer la visite des installations au..... carnotzet des services industriels lausannois, local fort joliment aménagé où la dégustation d'un excellent blanc de la Côte peut avoir lieu dans les meilleures conditions.

Le président remercie très vivement M. Cosandey et ses collaborateurs puis chacun regagne les cars qui prennent la route suisse direction Genève. Avec 10 minutes d'avance, l'assemblée générale a lieu en plein air dans les jardins du restaurant des Grands Bois, à Buchillon.

Il est, en effet, 12 h.20 quand le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à nos deux invités, MM. Jean-Pierre Porchat, chancelier d'Etat, et Théodore Becker, membre d'honneur.

Il donne ensuite lecture des lettres d'excuses de MM. Leuba, conseiller d'Etat, Brandt, membre d'honneur, Tschanz, contrôleur des communes, et Paul Rognon, membre honoraire. Il est également donné lecture des lettres d'excuses de nos collègues Ch. Braun, Robert Favre, Sam!Matile et P. Coulot.

Un télégramme sera envoyé aux 3 membres malades qui n'ont pu participer au 30e anniversaire: MM. Braun, P. Coulot et R. Tschanz.

L'assemblée aborde ensuite le point 1 de l'ordre du jour:

Procès-verbaux des assemblées générales des 26.6.1954 et 25.6.1955. - Une commission de 3 membres composée de MM. Amez-Droz, Juillard et Benoit est chargée d'examiner ces procès-verbaux et de faire rapport pour leur approbation.

2. Rapports. - Le président présente le rapport de gestion qui déclare que l'exercice qui s'achève a permis de mener à chef la mise sur pied du statut du personnel communal et de l'échelle de traitement. La documentation nécessaire a été adressée aux Conseils communaux de toutes les communes du canton. L'organisation du 30e anniversaire de notre société a aussi beaucoup occupé le comité.

M. Pérona donne connaissance du résumé des comptes de l'exercice 1955/56 qui bouclent par un déficit de Fr. 176,65, déficit provenant en grande partie des frais consécutifs au statut du personnel communal (hélios, papier etc.)

Par la voix de M.J.P.Bonjour, les vérificateurs des comptes déclarent que la comptabilité de la société est bien tenue et proposent d'en donner décharge au caissier en le remerciant de son travail.

Ces 3 rapports sont adoptés à l'unanimité.

3. Mutations.- 3 admissions sont soumises à la ratification de l'assemblée générale: MM. Maurice Frydig (les Bayards), G.Monnier (Bevaix) et Fr. Triponez (Valangin).

A l'unanimité, ces membres sont reçus dans la société.

D'autre part, MM.C.Meignier permute des Ponts de Martel aux Hauts Geneveys et Mce Frydig des Bayards à Bôle.

Une seule démission est enregistrée: celle de M.César Jeanmonod, administrateur communal à Bevaix, qui est au bénéfice de la retraite depuis le 1er janvier 1956.

Le comité propose de radier 2 membres qui ont quitté l'administration sans démissionner de notre société. Il s'agit de MM.W.Aeby (Hauts Geneveys) et Pierre Muriset (Valangin).

Cette proposition est adoptée par l'assemblée.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, le président déclare que 6 membres de notre société ont atteint 25 ans et plus de sociétariat:

Ce sont: MM. Reynold Bonjour (Lignièrès)

Paul Emery (Buttes)

Eugène Favre (Fleurier)

Maurice Luder (Marin)

Auguste Maeder (Noiraigue) seul jubilaire qui ne soit pas présent

et Paul Zaugg (Couvét).

Il félicite ces jubilaires et déclare qu'ils accèdent à l'honorariat depuis ce jour. Ils seront particulièrement fêtés au cours du souper anniversaire, à Genève.

4. Désignation du lieu de la prochaine assemblée générale.- M.P.Gentil propose la candidature du chef lieu du Val de Travers, Fleurier

Cette proposition est acceptée. L'assemblée de 1957 aura donc lieu à Fleurier.

5. Election du président.- Une seule proposition est formulée:

M.Roger BENOIT, administrateur communal aux Ponts de Martel.

Par acclamations, M.Roger Benoit est élu président de la société pour la période 1956-1960.

MM.B.Colin et JP.Bonjour sont confirmés dans leurs fonctions de vérificateurs des comptes.

Cotisations.- Elles sont maintenues aux montants actuels, soit:

Fr. 10.- par an pour les membres actifs

et " 5.- par an pour les membres honoraires en activité.

Divers.- M.Pierre Gentil remercie le comité sortant de charge de tout ce qu'il a fait durant ces 4 ans.

M.Amez-Droz déclare qu'avec ses deux collègues il a examiné les procès-verbaux des assemblées de 1954 et 1955. A l'unanimité, les 3 commissaires proposent l'adoption de ces procès-verbaux avec remerciements à son auteur.

A l'unanimité, l'assemblée adopte les procès-verbaux des assemblées générales de 1954, à Fontainemelon, et 1955, à Auvernier.

M.Amez-Droz interpelle au sujet des travaux toujours plus nombreux demandés aux communes par l'administration cantonale surtout en début d'année, époque la plus chargée pour nos bureaux communaux.

M. Roger Benoit propose la création d'un livre d'or de la société.

Le président répond que cette proposition est intéressante. Elle pourra être examinée lors de la transmission des pouvoirs au nouveau comité.

M. Guinchard demande s'il ne serait, pour immortaliser la sortie du 30^e anniversaire, de faire une photo collective.

M. Benoit excuse M. François Février qui n'a pu se joindre à nous pour cause de maladie.

Un télégramme lui sera également adressé déclare le président.

M. Tissot interpelle au sujet des démarches faites dans plusieurs communes par l'assurance Winterthur au sujet de l'assurance-caution.

Le président déclare que le comité est au courant des tractations de la Winterthur au sujet de l'assurance-caution, mais nous laissons entière liberté à nos membres et aux communes.

L'assemblée générale est levée à 13 h. et chacun passe à table pour apprécier l'excellent déjeuner préparé par le maître-queux du restaurant des Grands Bois.

A 14 h.45, les cars reprennent la route suisse et peu avant 16 h. nous pénétrons dans les magnifiques jardins entourant les bâtiments de l'ONU. Quelques films documentaires précisent l'action efficace de certaines organisations internationales, puis la visite de l'immense palais a lieu sous la conduite d'un aimable cicerone, en l'occurrence, un authentique fleurisan, M. Schelling.

Devant la grande façade du palais, la photo collective est réalisée par un opérateur commandé depuis Buchillon.

Au cours du dîner anniversaire qui se déroule au restaurant du Nord dès 19 h.30, le président prononce une courte allocution dans laquelle il rend hommage aux fondateurs de la société ainsi qu'aux membres jubilaires.

M. J. P. Porchat, chancelier d'Etat, apporte les félicitations et les voeux du Conseil d'Etat ainsi que ses remerciements personnels pour l'invitation dont il a été l'objet.

Enfin M. Clément Girard, vice-président et inamovible major de table, retrace l'historique de la société et rend hommage à ceux qui fondèrent notre association en 1926. C'était l'époque héroïque car il fallait du courage et une belle dose d'enthousiasme pour se réunir à cette époque-là presque à l'insu des autorités communales qui ne voyaient pas d'un bon oeil la naissance d'un groupement professionnel. Les temps ont changé fort heureusement et l'orateur souhaite prospérité et bonne route à la société jusqu'au cinquantenaire.

Les jubilaires sont ensuite fêtés et reçoivent chacun une gerle dédicacée alors qu'un stylo Caran d'Ache est remis à chaque participant.

A 22 heures, le dîner anniversaire est clôturé et le président invite sagement tout le monde..... à aller se coucher pour être en forme le lendemain !!!

Le lendemain tout le monde est présent à l'heure au rassemblement ce qui mérite d'être signalé. Avant l'heure convenue, les cars arrivent à Cointrin où se produit le seul "pépin" de ces deux journées.

En effet, la personne chargée de nous conduire pour la visite de l'aéroport n'est pas là et nous devons faire le pied de grue pendant près d'une demi-heure avant qu'un fonctionnaire en congé remplace au pied levé son collègue défaillant.

Cette visite écourtée fut marquée par le départ d'un quadrimoteur d'Air France ainsi que par les évolutions de voitures automobiles effectuant un gymkana sur une des pistes dans le cadre d'un rallye.

Le voyage de retour par le Col de la Faucille et la Vallée de Joux fut sans histoires, si ce n'est que notre président failli être bloqué à la douane française du Grand Saconnex ou, apparemment, sévissait la grève du zèle. En traversant Gex, une enseigne de restaurant a laissé tout le monde rêveur: avec des lettres de 50 cm. de hauteur, ce restaurant était baptisé " L'Abreuvoir".

Excellent et copieux déjeuner à L'Orient; puis, le soleil dans les yeux, nous descendons sur Romainmôtier où un petit arrêt s'impose pour visiter la vénérable Abbaye. Surgissant on ne sait d'où, un guide moustachu et quelque peu bouffon voire sacrilège, décrit à sa façon les beautés et les particularités de l'édifice.

De retour dans le canton de Neuchâtel, les cars empruntent la magnifique route qui du Bois de la Lance évite Vaumarcus pour atteindre St.Aubin où une petite surprise est réservée aux participants. En effet, désirant finir en beauté la course du 30e anniversaire, le comité fait servir une modeste collation à l'Hôtel Pattus.

Par la voix de M.Amez-Droz, tous les participants expriment leur reconnaissance au comité d'organisation qui a si magnifiquement fait les choses durant ces deux jours. Un ban est battu en son honneur.

En conclusion, deux journées splendides favorisées par le beau temps et dont tous les participants garderont un souvenir impérissable.

Au nom du comité:
le secrétaire, le président,

Mardin

(Robert Béguin)